ENQUÊTE ISERE

Intimité et SExualité des Résidents en EHPAD

Représentations et attitudes des professionnels du soin et de l'accompagnement

Présentation synthétique des résultats

Espace de réflexion éthique Pays de la Loire

PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

Alors qu'elle devrait d'abord être appréhendée comme une source d'épanouissement et de liberté, la vie affective et sexuelle des personnes âgées suscite, encore aujourd'hui, beaucoup de malaises, de fantasmes, d'inquiétudes, de rejet.

Appréhendée parfois par les professionnels et les familles comme l'expression de déviances – voire de pathologies à normaliser ou à médicaliser - la sexualité des personnes âgées reste la cible de nombreux jugements moraux : peur d'une sexualité contre-nature, déplacée, inadaptée, pulsionnelle ou hors de maîtrise.

Ainsi considérée comme source d'embarras ou de menace, la sexualité des personnes âgées en EHPAD peut venir bousculer les représentations et les normes sociales admises de la sexualité et de la vieillesse.
Du même coup, en établissement, les premiers concernés se voient parfois interdire l'accès à toute sexualité, ou bien la vivent sous le mode de la transgression.

C'est dans le contexte que l'enquête **ISERE** réalisée par l'**Espace de réflexion éthique des Pays de la Loire**, s'est donnée l'objectif de recueillir des informations sur les pratiques des professionnels en EHPAD, confrontés aux manifestations de la vie sexuelle des résidents accompagnés. (CF Questionnaire en Annexe)

Il s'agissait de mieux comprendre les postures, jugements et représentations des soignants.

L'enquête s'est déroulée de **mars 2017 à décembre 2017**. Elle s'est adressée à l'ensemble des professionnels d'EHPAD de la région des Pays de la Loire. Une version en ligne et une impression papier étaient disponibles. Les réponses étaient totalement anonymes.

Nous avons pu recueillir, sur cette période **515** questionnaires complets permettant d'approfondir trois axes de recherche :

1. **La notion d'intimité et l'accueil des couples de résidents**
2. **Les professionnels face aux manifestations de la vie sexuelle des résidents**
3. **Opinions, représentations et jugements des professionnels face à la sexualité des résidents**

Miguel JEAN, Directeur de l'EREPL
Aurélien DUTIER, Chargé de mission à l'EREPL

Espace de réflexion éthique Pays de la Loire

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES RÉPONDANTS

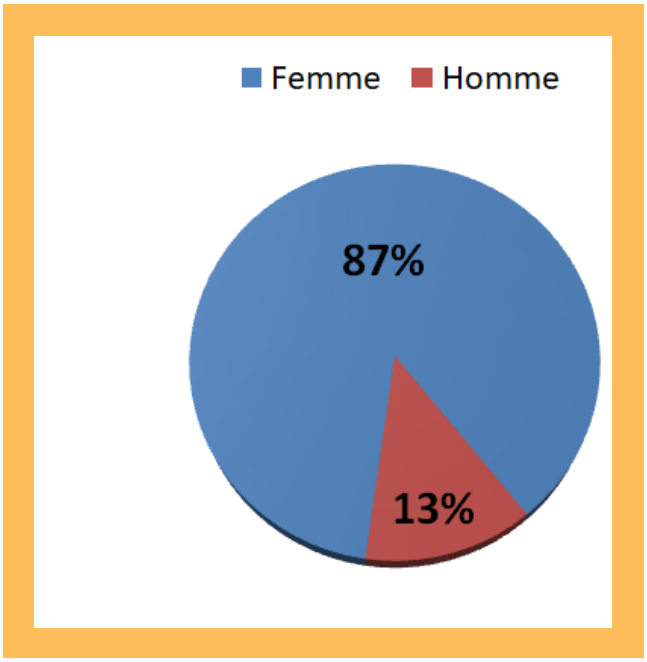

Professions des répondants

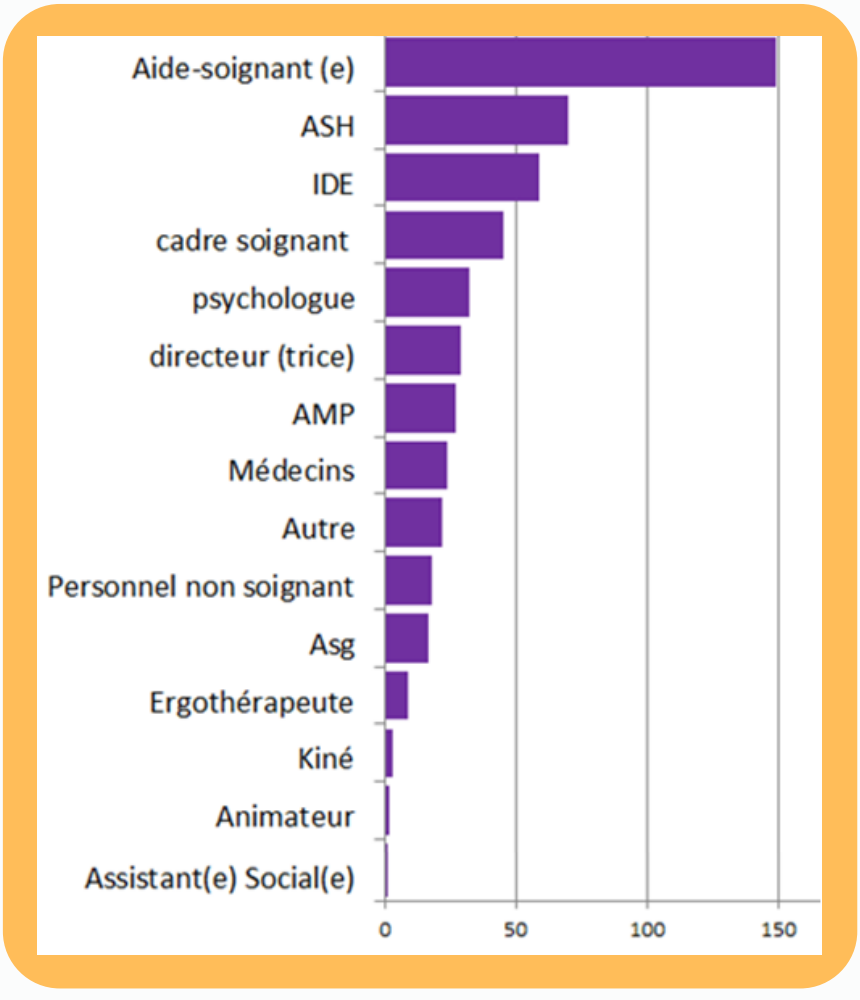

Espace de réflexion éthique Pays de la Loire

Age des répondants

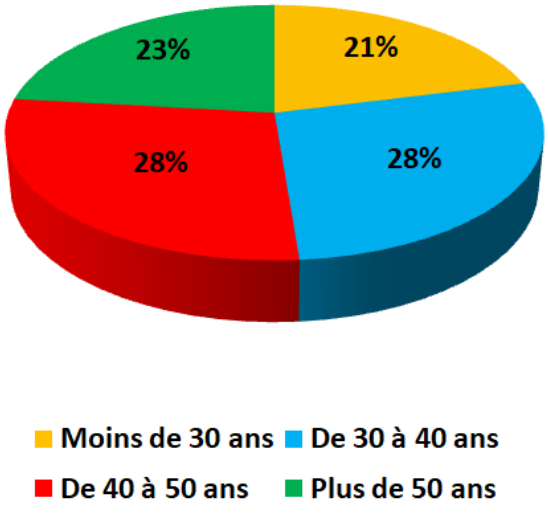

Ancienneté dans la fonction

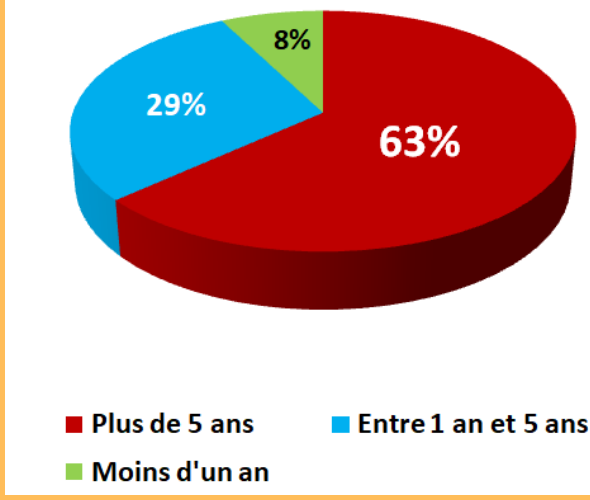

Département d'exercice des répondants

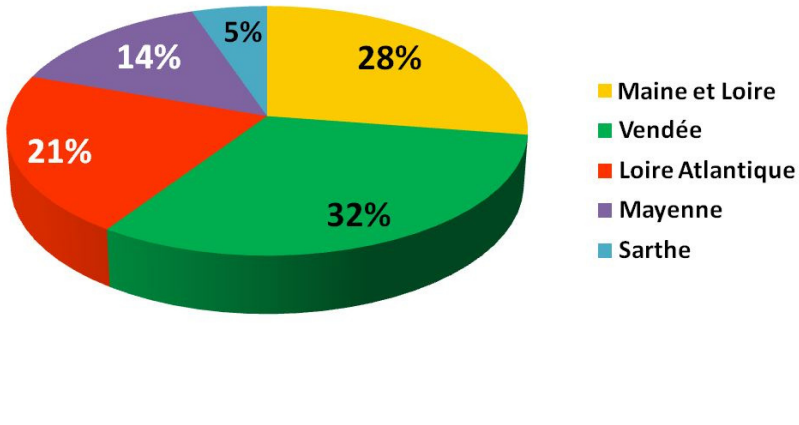

Espace de réflexion éthique Pays de la Loire

PREMIÈRE PARTIE

LA NOTION D'INTIMITÉ ET L'ACCUEIL DES COUPLES DE RÉSIDENTS

Espace de réflexion éthique Pays de la Loire

La notion d'intimité *(CF Question 11)*

Pour les professionnels interrogés, quels sont les éléments en lien avec l'intimité des résidents ?

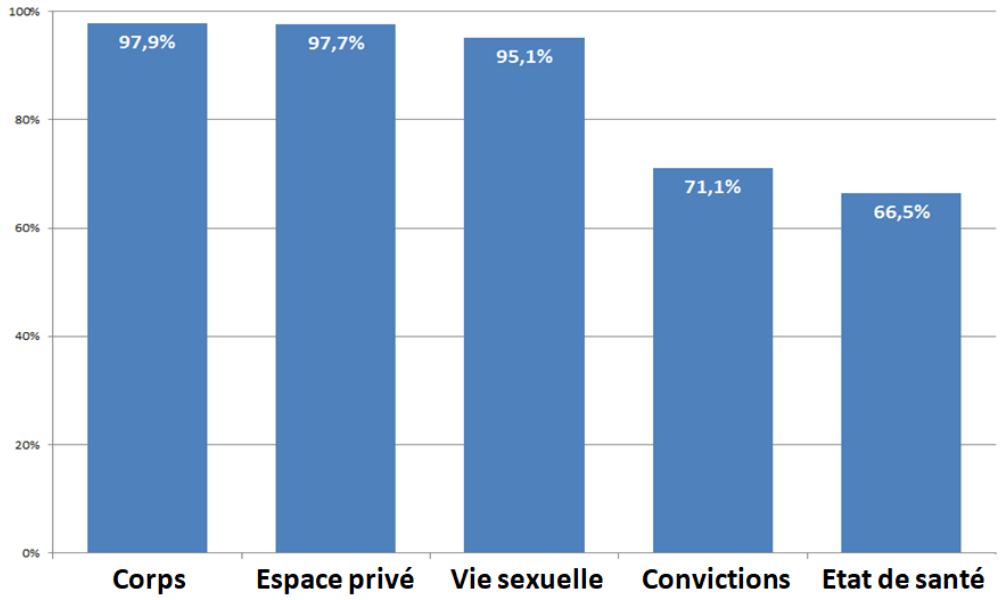

Si la quasi-totalité des répondants estime que "l'espace privé", le "corps" et "la vie sexuelle des résidents", sont en lien avec leur intimité, ils sont moins nombreux à considérer que l'intimité est en lien avec les "convictions des résidents" et "l'état de santé des résidents". Ces éléments suggèrent qu'il peut exister un certain flou sur le périmètre de cette notion d'intimité pour les professionnels.

L'accueil des couples de résidents en établissement *(CF Question 16 et 17)*

Pour 26% des professionnels interrogés, l'accueil de couples de résidents dans l'établissement a crée des difficultés.

Quelle est la nature de ces difficultés évoquées par les professionnels dans leur commentaires ?

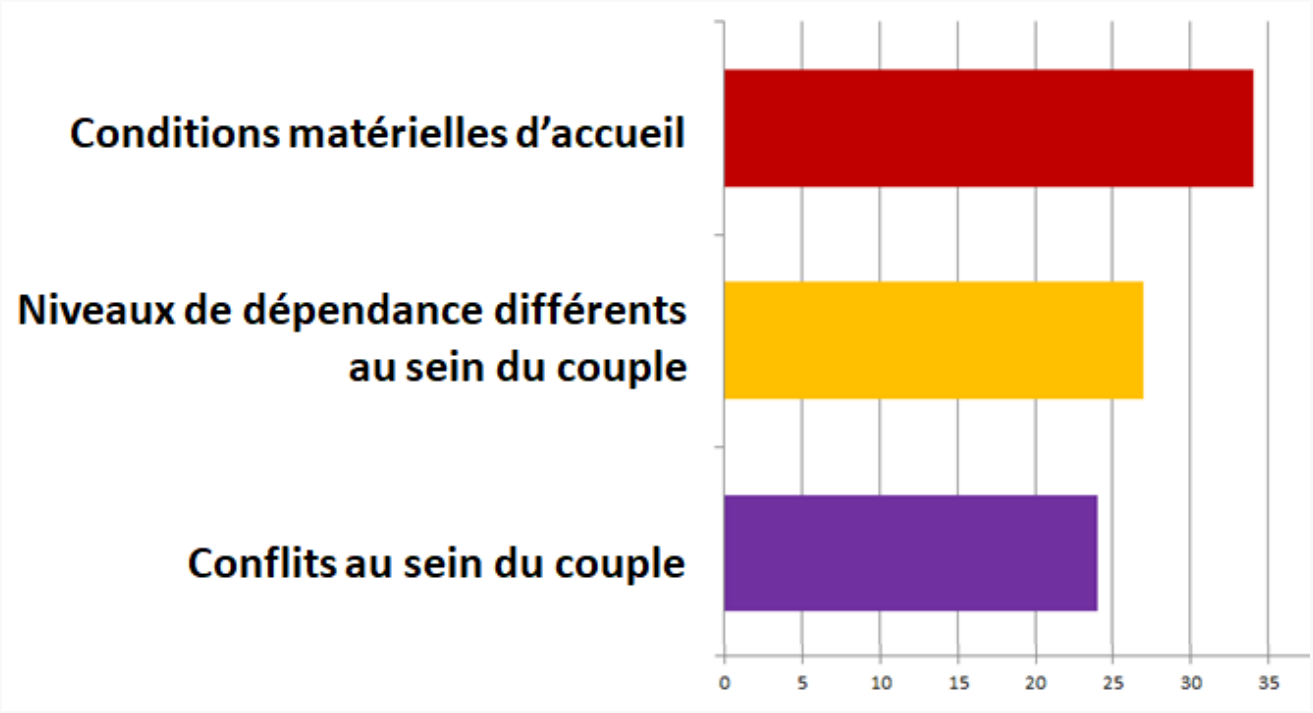

Sur la base des réponses libre des répondants, plusieurs difficultés peuvent être identifiées :

- Les **conditions matérielles** de l'accueil des couples : lits trop petits, chambres trop étroites et non conçues pour accueillir deux résidents, etc…
- Les conséquences physiques et psychiques sur la vie de couple des **différences de niveau de dépendance** entre les deux membres du couple
- les **conflits conjugaux** : disputes, violences, etc…

DEUXIEME PARTIE :

FACE AUX MANIFESTATIONS DE LA VIE SEXUELLE DES RÉSIDENTS

Espace de réflexion éthique Pays de la Loire

Quelles manifestations de la vie sexuelle des résidents ? *(CF Question 18)*

A quelles manifestations de la vie sexuelle des résidents, les professionnels sont-ils confrontés dans leur établissement au quotidien?

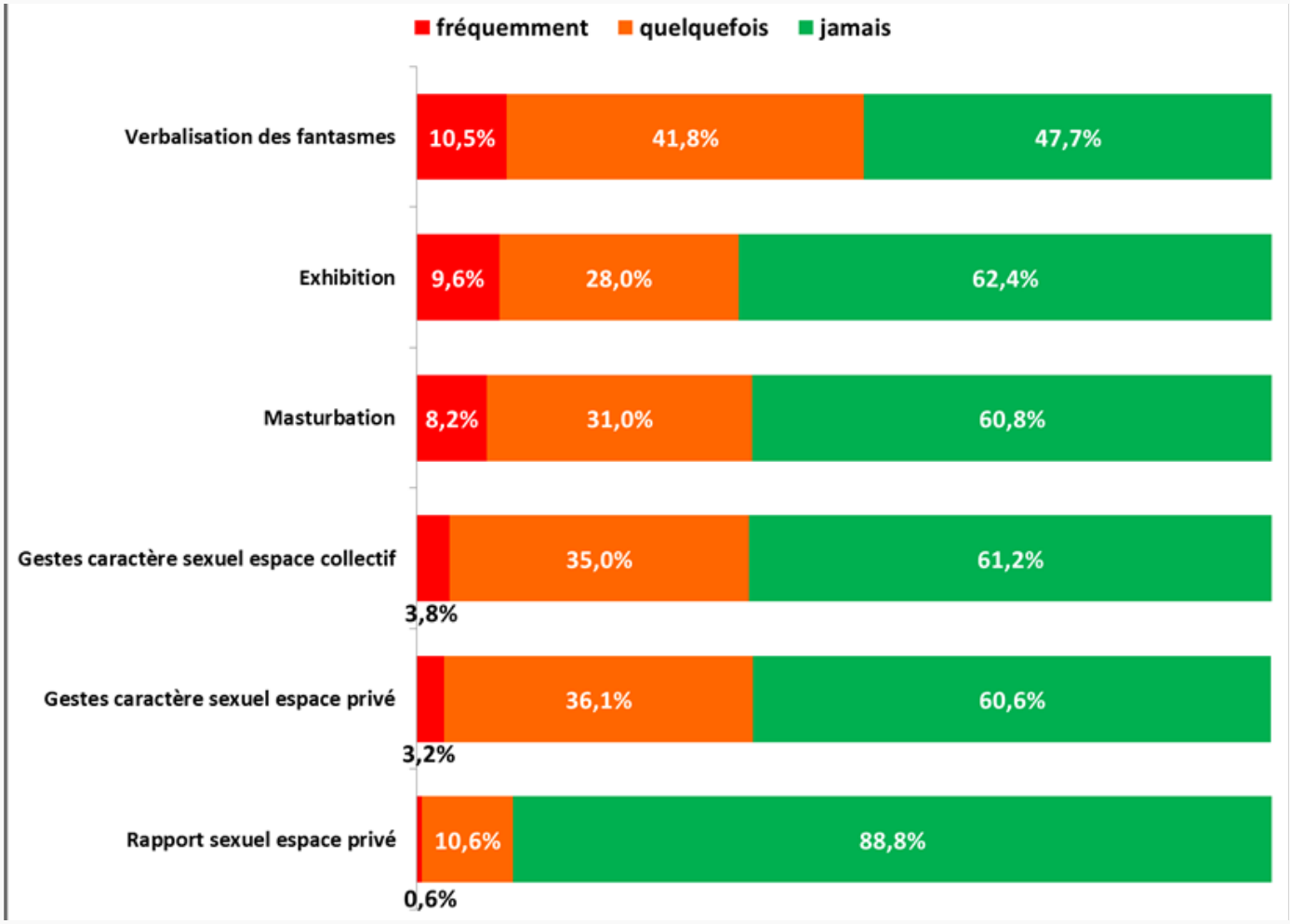

Pour les professionnels interrogés, les manifestations de la vie sexuelle des résidents restent finalement peu fréquentes.

Elles se limitent surtout à la **verbalisation des fantasmes ou à l'exhibition** des résidents.

Espace de réflexion éthique Pays de la Loire

Face aux manifestations de la vie sexuelle des résidents

Effets positifs et/ou négatifs de ces manifestations ? *(CF Question 21)*

46% des répondants indiquent ne pas savoir si ces manifestations de la vie sexuelle des résidents ont eu des effets positifs ou non.
Pour 28% d'entre eux, ces manifestations ont eu des effets positifs.
Pour 26% d'entre eux, ces manifestations n'ont pas eu d' effets positifs.

Quelles difficultés liées à ces manifestations? *(CF Question 16)*

Pour 49% des professionnels, ces manifestations de la vie sexuelle des résidents ont posé des difficultés.
C'est clairement la suspicion sur la légitimité du consentement qui constitue la difficulté la plus largement citée par les professionnels.

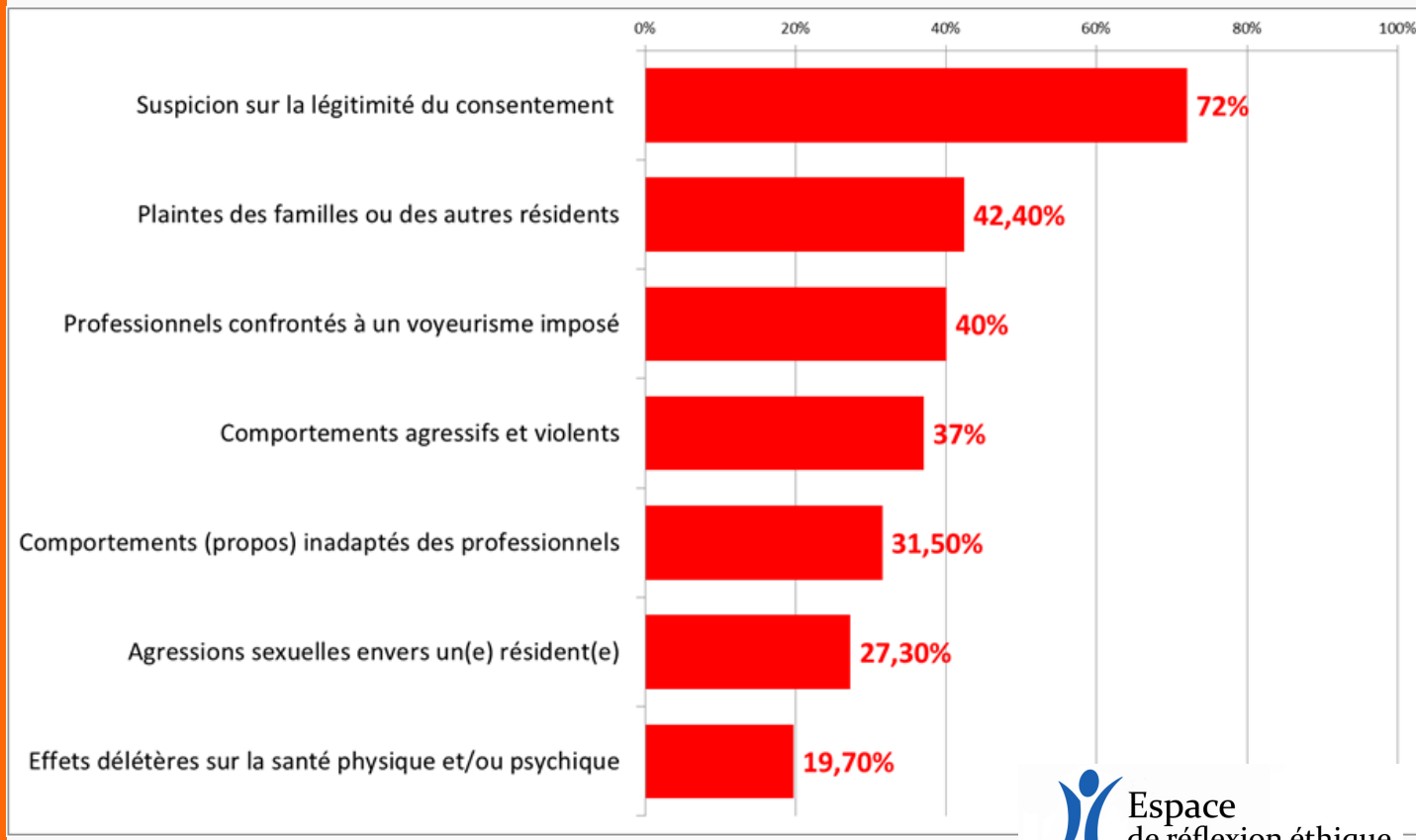

Espace de réflexion éthique Pays de la Loire

Actions menées face à ces difficultés *(Question 24)*

Quelles actions ont été menées en lien avec les manifestations de la vie sexuelle des résidents ?

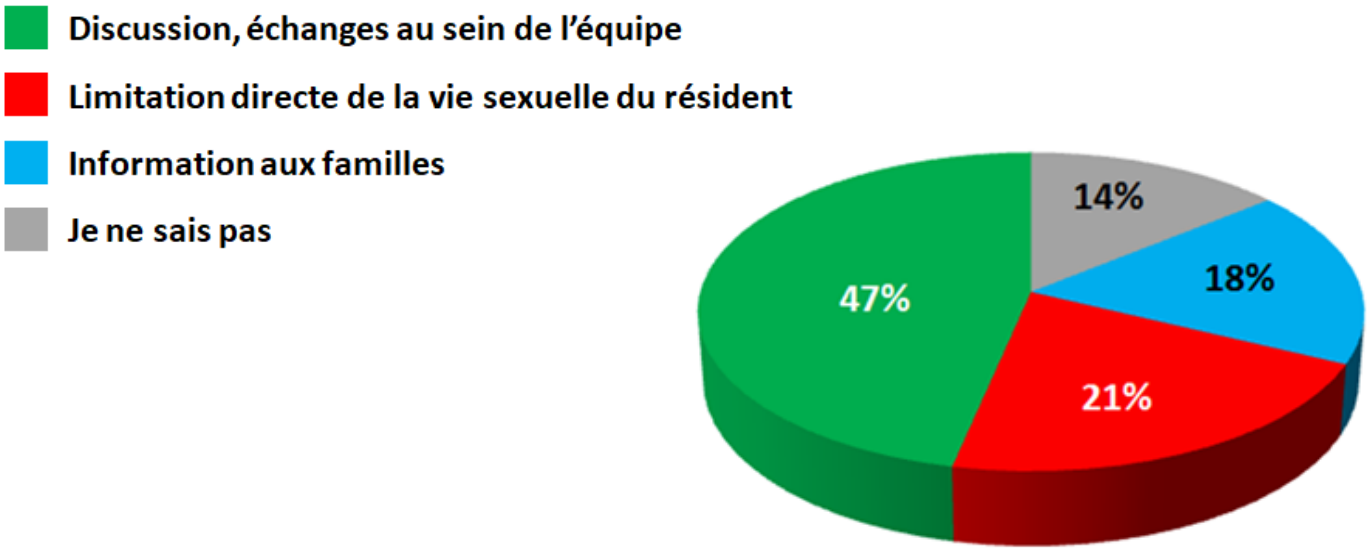

Plusieurs items étaient proposés aux professionnels pour répondre à cette question. Parmi les items les plus cités, figure « l'organisation de réunion interne » et la « sollicitation de ressource extérieure » (47%). Les items concernant une limitation directe des manifestations de la vie sexuelle des résidents (contention, isolement, recours à des traitements médicamenteux, interdiction) représentent une part non négligeable (21%) des réponses. De la même façon, l'information aux familles (18%) représente une part relativement importante des réponses.

Place des familles dans les actions menées *(Question 26)*

44% des professionnels ne savent pas quelle place est faite aux familles concernant la vie sexuelle des résidents.
Pour 20% d'entre eux, les familles sont tenues à l'écarts.
Pour 25% des professionnels, les familles sont informées.
Pour 10% des professionnels, les familles participent aux décisions prises.
Seul 1% des professionnels indiquent que les choix des familles sont imposés aux résidents.

Espace de réflexion éthique Pays de la Loire

TROISIEME PARTIE : OPINIONS, REPRÉSENTATIONS ET JUGEMENTS DES PROFESSIONNELS

Espace de réflexion éthique Pays de la Loire

Opinions et jugements des professionnels

Quel accompagnement de la vie sexuelle des résidents pour les professionnels ? *(CF Question 30)*

Quasiment tous les professionnels interrogés (93%) estiment que la vie sexuelle des résidents est un sujet qu'ils doivent prendre en compte. Mais seule la moitié des répondants (55%) indiquent qu'ils abordent sans difficulté le sujet en équipe. 12% estiment même être mal à l'aise avec ce sujet.
34% d'entre eux souhaiteraient bénéficier d'une formation sur ce sujet.
30% d'entre eux estiment que le sujet fait partie de la sphère privée des résidents et ne concerne pas leur travail.
24% estiment que le sujet doit être tracé dans le dossier des résidents.

Quelle place la vie sexuelle des résidents a-t-elle dans l'établissement ? *(CF Question 25)*

Seul la moitié des professionnels (51%) indique que la sexualité des résidents dans leur établissement est reconnue et admise.
Elle est limitée le plus possible pour 14% des professionnels.
Elle est taboue pour 13% d'entre eux.

Espace de réflexion éthique Pays de la Loire

Opinions et jugements des professionnels

Vie sexuelle des résidents et consentement

(CF Question 31 et 32)

66% des professionnels indiquent qu'il existe des arguments qui peuvent conduire à limiter la vie sexuelle d'un résident.

Parmi les réponses les plus fréquentes, c'est l'item concernant "la suspicion sur l'absence de consentement" qui est le plus souvent cité (33%)

D'autres items sont également fréquemment mentionnés : "La prise en compte de la vulnérabilité des résidents" (23.7%) et le "risque d'une sexualité désinhibée" (13%)

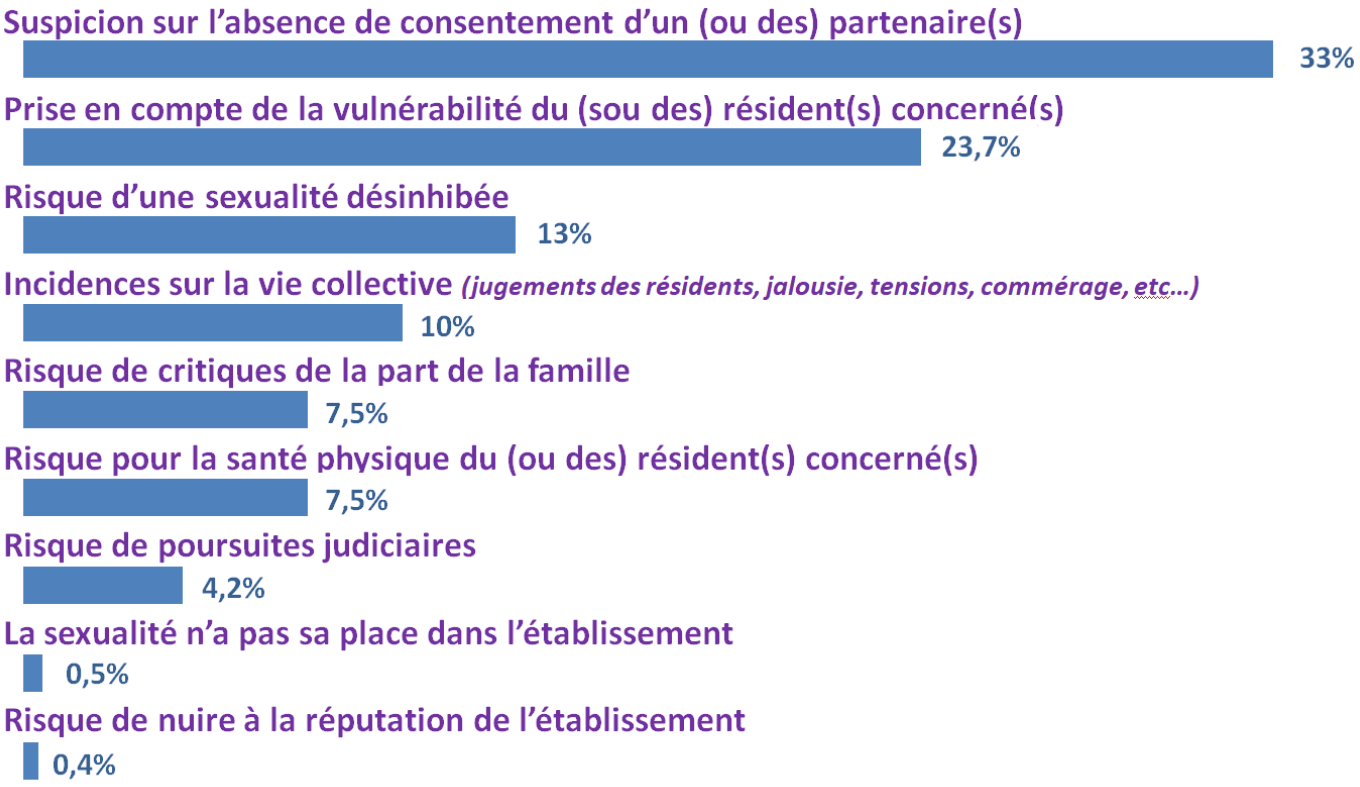

Espace de réflexion éthique Pays de la Loire

Opinions et jugements des professionnels

Face aux difficultés liées aux manifestations de la vie sexuelles des résidents : quelles réponses souhaitées par les professionnels *(CF Question 33)*

Face à ces difficultés, "l'organisation de réunions internes à l'établissement", "la sollicitation d'une ressource extérieure" ou la " sollicitation d'un groupe éthique" sont les items les plus souvent indiqués par les professionnels interrogés.

Il existe un écart entre les réponses souhaitées par les professionnels et les réponses effectuées en pratique (Cf Question 24).

En effet, les items indiquant une limitation directe de la sexualité ("recours à un traitement médicamenteux",signalement", "isolement," etc...) sont moins fréquemment cités (Cf Question 24).

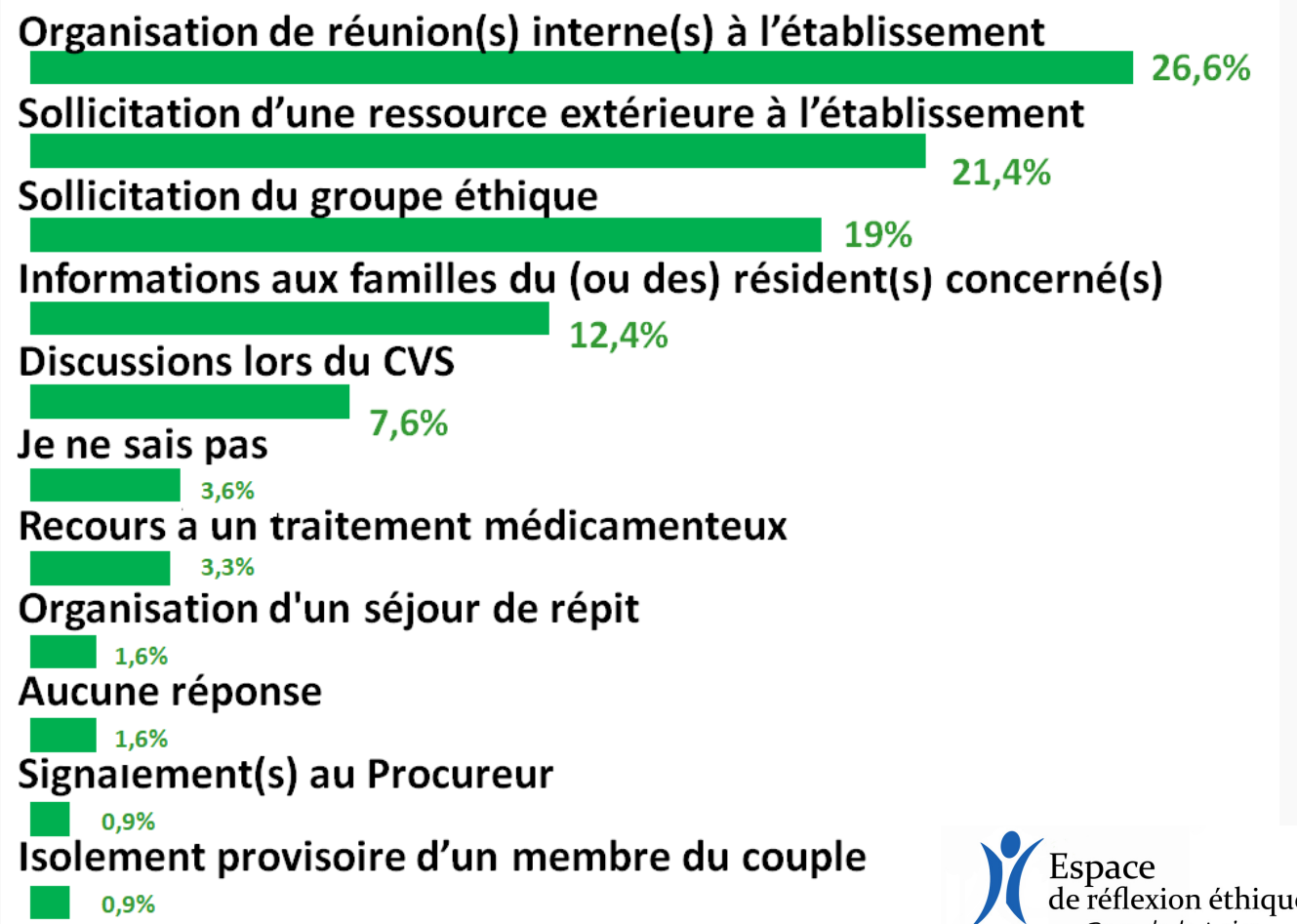

Espace de réflexion éthique Pays de la Loire

La présence d'un groupe éthique au sein de l'établissement *(CF Question 10)*

Si la sollicitation d'un groupe éthique est mentionnée (20%) par les professionnels comme une réponse possible face aux difficultés liées aux manifestations de la vie sexuelle des résidents, seuls 26% d'entre eux indiquent que leur établissement dispose d'une structure éthique.

Une part encore plus importante des professionnels indique qu'ils ne savent pas si leur établissement possède une structure éthique (32%).

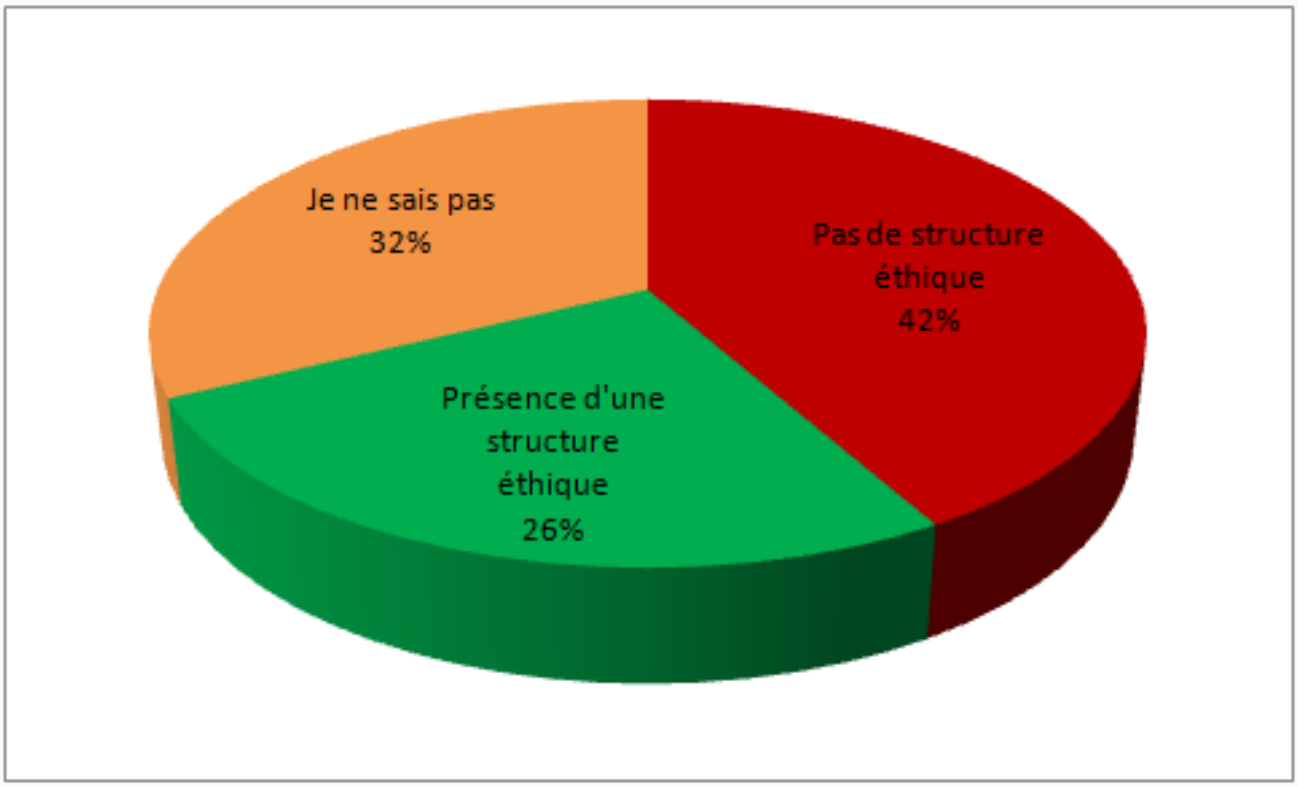

Verbatim

Evolution positive des représentations des professionnels mais les attitudes n'ont pas suivi...

Cadre de santé, 52 ans

Il est temps que la sexualité ne soit plus taboue au niveau du personnel, de la hiérarchie, de la famille et des résidents. Il faut des formations !

ASH, 54 ans

En tant que professionnels, nous avons le devoir de préserver l'intimité sexuelle des résidents, d'y faire réfléchir et travailler nos équipes et de faire en sorte que les contraintes de la collectivité soient compatibles avec le respect de la vie sexuelle. Vaste programme !

Cadre soignant, 42 ans

La mise à disposition de revues ou sextoys est encore impossible dans l'établissement!

Psychologue, 42 ans

La question de la sexualité en EHPAD doit être abordée en équipe, afin d'avoir une ligne de conduite commune et un même niveau d'information des soignants.

Directrice d'EHPAD, 42 ans

Espace de réflexion éthique Pays de la Loire

Verbatim

La vie sexuelle des résidents est prise en compte si les deux personnes sont consentantes et si leur état cognitif le permet. Toute décision sur ce sujet fait l'objet d'une réflexion pluridisciplinaire.

IDE, 27 ans

La vie sexuelle des résidents n'est pas interdite dans un lieu de vie. La question se pose seulement pour les résidents avec des troubles cognitifs sur l'absence de consentement.

ASG, 47 ans

La vie sexuelle ne doit pas s'arrêter malgré le vieillissement, si les deux résidents sont consentants. Un résident seul à aussi le droit de se "soulager" s'il n'oblige pas autrui et reste discret.

Aide-soignante, 52 ans

**Nos résidents n'ont plus de pratiques sexuelles.
Cela se limite à des discussions
ou à tenir la main d'un autre résident.**

Aide-soignante, 56 ans

Nous devons tous être attentifs pour ne pas priver les résidents de leurs droits à la liberté tout en protégeant les plus vulnérables.

Cadre soignant, 48 ans

Espace de réflexion éthique Pays de la Loire

Annexes : Questionnaire utilisé

A. Données générales

1.Vous êtes ?
☐ Un homme ☐ Une femme

2.Quel est votre âge ? …….
3.Quelle fonction occupez-vous au sein de votre établissement ?
☐ Aide-soignant(e) ☐ ASH
☐ AMP ☐ ASG
☐ Assistant(e) social (e) ☐ Animateur ☐ Cadre administratif ☐ Cadre soignant
☐ Cuisinier ☐ Directeur (trice) ☐ Ergothérapeute ☐ IDE
☐ Intendant ☐ Médecin ☐ Orthophoniste ☐ Service
☐ Psychologue ☐ Psychomotricien(ne) ☐ Kinésithérapeute
Autre : ……

4.Quelle est votre ancienneté dans l'établissement ?
☐moins de 1 an ☐ entre 1 à 5 ans ☐ plus de 5 ans

5.Quelle est votre ancienneté dans la fonction que vous occupez ?
☐ moins de 1 an ☐ entre 1 à 5 ans ☐ plus de 5 ans

6.Dans quel département est situé votre établissement ?
……

7.Quelle est la taille de la commune où se situe votre établissement ?
☐ – de 5 000 habitants ☐ entre 5 000 et 20 000 ha. ☐ + de 20 000 ha.

8.Quel est le nombre de lits de votre établissement ?
☐ moins de 50 lits ☐ entre 50 et 100 lits ☐ + de 100 lits

9.L'établissement possède-il des unités protégées (Cantou, UPAD,…) ?
☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais Pas

10.L'établissement possède-il une structure éthique ?
☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais Pas

B. Description des pratiques

11. Selon vous, parmi les éléments suivants, quels sont ceux en lien avec l'intimité du résident ? (Plusieurs réponses possibles)

☐ Son espace privé (sa chambre, ses objets personnels, ses conversations, ses visiteurs, ses allers et venues, etc…)
☐ Son corps (toilette, etc..)
☐ Son état de santé (informations médicales, traitements, etc…)
☐ Ses convictions (opinions politiques, pratiques religieuses ou croyances)
☐ Sa vie sexuelle
☐ Aucune des propositions mentionnées

12. Dans votre établissement, comment la sécurité des résidents est-elle assurée ?

☐ Vidéo surveillance à l'extérieur de l'établissement
☐ Vidéo surveillance à l'intérieur de l'établissement
☐ Système de géolocalisation
☐ Bracelet « anti-fugue »
☐ Capteur / Détecteur de présence
☐Digicode
☐ Je ne sais pas

13.En dehors des unités protégées, les résidents de votre établissement ont-ils la possibilité de :

☐ Fermer à clef la porte de leur chambre
☐ Mettre une pancarte « ne pas déranger » sur la porte de leur chambre
☐ Manger et boire dans leur chambre
☐ Recevoir d'autres résidents dans leur chambre
☐ Recevoir des personnes extérieures à l'établissement dans leur chambre
☐ Accéder à leurs effets personnels
☐ Je ne sais pas

14.Dans les unités protégées, les résidents de votre établissement ont la possibilité de :

☐ Fermer à clef la porte de leur chambre
☐ Mettre une pancarte « ne pas déranger » sur la porte de leur chambre
☐ Manger et boire dans leur chambre
☐ Recevoir d'autres résidents dans leur chambre ?
☐ Recevoir des personnes extérieures à l'établissement dans leur chambre ?
☐ Accéder à leurs effets personnels
☐ Je ne sais pas

15. L'établissement accueille-t-il des couples de résidents?

☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas

16. Cet accueil crée-t-il des difficultés ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas

17. Si oui, de quelles difficultés s'agit-il ?.....

18. Dans votre pratique professionnelle au sein de l'établissement, avez-vous été confronté(e) à l'une ou l'autre de ces manifestations de la part des résidents :

Merci de cocher une fréquence de 0 (jamais) à 5 (tous les jours)

A. Rapport sexuels dans l'espace privé : ☐0 ☐1☐2 ☐3 ☐4☐5
B. Gestes à caractères sexuels dans l'espace collectif : ☐0☐1 ☐2 ☐3☐4 ☐5
C. Gestes à caractères sexuels dans l'espace privé : ☐0 ☐1☐2 ☐3 ☐4☐5
D. Verbalisation des désirs et/ou des fantasmes : ☐0☐1 ☐2 ☐3☐4 ☐5
E. Masturbation : ☐0☐1 ☐2 ☐3☐4 ☐5
F. Exhibition : ☐0☐1 ☐2 ☐3☐4 ☐5

19. Ces manifestations de la vie sexuelle ont-elles posé des difficultés ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas

20. Si oui, lesquelles ?.....

21. Ces manifestations de la vie sexuelle ont-elles eu des aspects positifs ?

□ Oui □ Non □ Je ne sais pas

22. Si oui, lesquelles ?……

23.Manifestations de la vie sexuelle des résidents : dans l'exercice de vos fonctions, à laquelle des situations suivantes avez-vous été confronté(e) (Plusieurs réponses possibles) ?

□ Agression(s) sexuelles(s) envers un (ou des) résident(s)
□ Suspicion sur la légitimité du consentement d'un (ou des) résident(s) concerné(s)
□ Comportement(s) agressif(s) et violent(s)
□ Effets délétères sur la santé physique et/ou psychique du (ou des) résident(s) concerné(s)
□ Plaintes des familles ou des autres résidents
□ Professionnels confrontés à un voyeurisme imposé
□ Comportements ou propos inadaptés des professionnels
□ Aucune de ces situations
□ Autre : ……..

24.Face à ces difficultés, quelles actions ont été menées ? (plusieurs réponses possibles)

□ Aucune
□ Discussions lors du CVS
□ Sollicitation du groupe éthique
□ Organisation de réunion(s) interne(s) à l'établissement (Réunion de Concertation Pluridisciplinaire, Analyse De la Pratique, etc…)
□ Sollicitation d'une ressource extérieure à l'établissement (Psy, médecin, juriste, etc…)
□ Informations aux familles du (ou des) résident(s) concerné(s)
□ Recours à un traitement médicamenteux
□ Recours à la contention
□ Organisation d'un séjour de répit
□ Signalement(s) au Procureur
□ Isolement provisoire d'un membre du couple
□ Limitation ou « interdiction » de la vie sexuelle du (ou des) résident(s) concerné(s)
□ Je ne sais pas
□ Autre :……

25. Dans votre établissement, comment la sexualité des résidents est-elle prise en compte ?

□Elle est taboue
□Elle est interdite explicitement
□Elle est limitée le plus possible
□Elle est reconnue et admise
□ Je ne sais pas

26. Quelle place est faite aux familles concernant la vie sexuelle des résidents ?

□ Les familles sont tenues à l'écart
□ Les familles sont informées
□ Les familles participent aux éventuelles décisions prises par l'établissement
□ Les choix des familles sont imposés aux résidents
□ Je ne sais pas

27 Dans votre établissement, existe- t – il des réunions de travail ou des groupes de discussion pour aborder la sexualité des résidents ?

□ Oui □ Non □ Je ne sais pas

C Vos opinions et représentations

28 Dans votre pratique quotidienne, pour chaque élément suivant, évaluez le niveau de risque qui vous paraît peser sur l'intimité des résidents : (Merci de cocher une intensité entre 0 (aucun risque) et 5(risque maximum)

A. Transmission entre professionnels d'informations relatives à la vie privée des résidents :
□0 □1 □2□3 □4 □5

B. L'entrée des professionnels dans la chambre des résidents :
□0 □1□2 □3 □4□5

C. Gestes d'hygiènes (toilette, etc…)
□0 □1□2 □3 □4□5

D. Les différents dispositifs de sécurité (Caméra, bracelet « anti-fugue », etc…) :
□0 □1□2 □3 □4□5

E. L'agencement de l'espace dans l'établissement (parties communes et privées) :
□0 □1□2 □3 □4□5

F. La liberté de sortir et d'aller et venir des résidents dans l'établissement :
□0 □1□2 □3 □4□5

G. L'implication des familles des résidents dans la vie de l'établissement :
□0 □1□2 □3 □4□5

29 Dans votre pratique quotidienne, pour chaque élément suivant, évaluez le niveau de risque qui vous paraît peser sur la vie sexuelle des résidents : (Merci de cocher une intensité entre 0 (aucun risque) et 5(risque maximum)

A. L'organisation de votre établissement (règlements, visites, etc…) :
□0 □1 □2□3 □4 □5

B. Les différents dispositifs de sécurité (Vidéos, bracelet « anti-fuges », etc…. :
□0□1 □2 □3□4 □5

C. L'aménagement des chambres :
□0□1 □2 □3□4 □5

D. Vos représentations personnelles au sujet de la vie sexuelle des résidents :
□0□1 □2 □3□4 □5

E. L'implication des familles des résidents dans la vie de l'établissement :
□0 □1□2 □3 □4□5

30. Pour vous, la vie sexuelle des résidents, c'est un sujet … (plusieurs réponses possibles)

□ .. . que les professionnels doivent prendre en compte
□ … qui me met mal à l'aise
□…que j'aborde sans difficulté en équipe
□…qui doit être tracé dans le dossier du résident
□ … qui fait partie de la sphère privée des résidents et qui ne concerne pas mon travail
□ … pour lequel je souhaiterais bénéficier d'une formation
□Autre : ……

3**1. Selon vous, en tant que professionnel(le), existe-t-il des arguments qui peuvent conduire à limiter la vie sexuelle d'un résident ?**

□ Oui □ Non □ Je ne sais pas

32. Si oui lequel (ou lesquels) ?

□ Suspicion sur l'absence de consentement d'un (ou des) partenaire(s)
□ La sexualité n'a pas sa place dans l'établissement
□ Risque d'une sexualité désinhibée
□ Risque pour la santé physique du (ou des) résident(s) concerné(s)
□ Prise en compte de la vulnérabilité du (sou des) résident(s) concerné(s)
□ Risque de critiques de la part de la famille
□ Risque de poursuites juridiques
□ Risque de nuire à la réputation de l'établissement
□ Incidences sur la vie collective (jugements des résidents, jalousie, tensions, commérage, etc…)
□ Autre : ……

33. Face à des difficultés en lien avec la vie sexuelle des résidents, quelle réponse vous semble la plus adaptée ? (plusieurs réponses possibles)

☐ Aucune
☐ Discussions lors du CVS
☐ Sollicitation du groupe éthique
☐ Organisation de réunion(s) interne(s) à l'établissement (RCP, ADP, etc…)
☐ Sollicitation d'une ressource extérieure à l'établissement (Psy, médecin, juriste, etc…)
☐ Informations aux familles du (ou des) résident(s) concerné(s)
☐ Recours à un traitement médicamenteux
☐ Recours à la contention
☐ Organisation d'un séjour de répit
☐ Signalement(s) au Procureur
☐ Isolement provisoire d'un membre du couple
☐ Limitation ou « interdiction » de la vie sexuelle du (ou des) résident(s) concerné(s)
☐ Je ne sais pas
Autre :
……
……

Regards sur l'enquête...

REGARDS SUR L'ENQUÊTE

"L'enquête ISERE éclaire les obstacles au respect de l'intime et le besoin de sens des professionnels afin de ne pas céder à une forme de castration sociale. La difficulté à évaluer le consentement à comprendre la désinhibition pathologique justifie également la nécessité de temps de formation. Les soixante-huitards qui entrent déjà dans nos EHPAD bousculeront demain encore d'avantage nos contradictions et nous devons nous y préparer."

David TESSON, Psychologue en EHPAD

"L'intimité est un droit fondamental de la naissance à la mort. Tomber amoureux est un mouvement intime entraîné par une parole, un geste, une attention, un quelque chose qui attire et créé un mouvement vers l'autre. Ce mouvement n'est pas lié à une période de la vie. Il l'irrigue de la cour de la maternelle à la salle commune de l'EHPAD. Il naît dans l'espace collectif, mais son expression intime, s'il est réciproque doit pouvoir se vivre calmement dans un lieu privé. L'information aux familles représente une part importante des réponses aux manifestations d'une liaison amoureuse des résidents. Sont-ils des enfants ou des citoyens toujours autonomes et responsables ? La sexualité est-elle une expression relationnelle naturelle pendant toute la vie ?
Il est légitime dans certains cas de s'interroger sur le consentement, le discernement de chaque partenaire. Un regard extérieur, distancié d'un.e psychologue peut être une aide précieuse. Chaque établissement dispose-t-il des services d'une telle personne ressource? Enfin l'expression de la réaction du personnel devant certaines manifestations d'attirance réciproque pourrait dépendre de la facilité de chacun.e à s'interroger sur sa propre sexualité."

Georges HERVOUET au nom d'un groupe de réflexion de OLD'UP Nantes

Espace
de réflexion éthique
Pays de la Loire

- **Site Internet :**

https://www.erepl.fr/

- **Adresse :**

30 boulevard Jean-Monnet – 44093 Nantes

- **E-mail :**

erepl@chu-nantes.fr

- **Téléphone :**

02 40 68 69 79